

Les Bois, le 25 avril 2006

Avis officiel No 4/2006

RECUPERATION DE FERRAILLE

La ferraille provenant de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture qui n'est pas prise en charge lors des ramassages des cassons pourra être éliminée dans notre commune, moyennant le paiement d'une taxe.

L'entreprise Sester Transports à Saignelégier mettra à notre disposition une benne de 30 m³ (type container). Le chargement aura lieu sur la place du champ de foire (Bas du Village)

le samedi 13 mai 2006, de 10h00 à 11h00.

La ferraille sera dépourvue de matières telles que : plastique, pneu, bois, verre. La taxe de prise en charge étant proportionnelle au volume, les machines agricoles (ou autres) très encombrantes seront, si possible, préalablement démontées ou découpées par leur propriétaire.

Le ramassage que nous organisons a pour but de rendre service à notre population et de lui éviter des déplacements onéreux pour éliminer cette ferraille. La taxe étant perçue en fonction de la grandeur de l'objet éliminé, l'entreprise de récupération calcule ses prix pour une unité de 30 m³.

L'entreprise Sester prendra également en charge, moyennant une taxe d'élimination, les objets suivants :

Objets	Tarif
Batteries de voitures	Fr. 10.--/pièce
de camions ou tracteurs	Fr. 10.--/pièce
Roues montées de voitures	Fr. 6.--/pièce
Pneus de voitures	Fr. 3.--/pièce
Pneus de plus de 1 m. de diamètre	Selon entente
Chauffe-eau (non démontés)	Fr. 35.--/pièce
Chaudières - cuisinières à bois (non démontées)	Fr. 35.--/pièce

Nous vous faisons part que l'entreprise Sester à Saignelégier prend en charge à domicile les vieilles voitures hors circulation pour la somme de Fr. 120. -- sans les roues et Fr. 140.-- avec les roues. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact au préalable au 079/210.87.82.



COLLECTE DES APPAREILS ELECTRONIQUES ET ELECTROMENAGERS

La société JOB ECO met à disposition des bennes pour la collecte d'appareils électroniques et électroménagers.

Le matériel parvenant chez JOB ECO S.A. au Locle est systématiquement démonté dans leurs ateliers, ce qui garantit la destruction des données pouvant subsister dans les ordinateurs obsolètes qui lui sont confiés.

Ainsi, mis à part les appareils électriques des secteurs de la construction, du jardinage et du bricolage, JOB ECO S.A. reprendra **gratuitement**

tous les appareils informatiques, bureautiques, électroniques de loisirs et appareils ménagers
(congélateurs à partir de 2 mètres, banques et vitrines de congélation industrielles exclus)

le samedi 13 mai 2006, de 10h00 à 11h00,

sur la place du champ de foire (Bas du Village).



Conseil communal